

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

Présenté par

Monsieur Dominique CLEMENT, Directeur Général



Chaque année, je vous présente un rapport d'activité dans lequel je plaide pour ne pas rentrer dans les détails afin de ne pas être trop long. Le rapport 2016, dans cette Assemblée Générale 2017, transforme cette dérogation en habitude.

Pour les informations détaillées des établissements et services, je vous invite à lire les rapports des directeurs. Depuis le 1^{er} avril 2017, ils sont 5 à piloter des groupements d'établissements afin de favoriser les parcours des personnes et des synergies opérationnelles, source de rationalité et d'efficacité. Je tiens à remercier notre équipe dirigeante pour tout le travail réalisé pour affirmer des valeurs et principes qui donnent sens à nos actions.

La directrice qualité vous présente aussi l'évaluation de notre projet associatif qui a déjà 3 ans. Ce projet, ses orientations et son plan d'action n'étaient pas de vaines paroles ; avec les bénévoles, les commissions associatives et les professionnels, nous avons réussi à faire avancer bon nombre de fiches action. Je n'en citerai qu'une : depuis avril 2017, nous avons un comité éthique constitué de 5 personnalités qui sont avec nous ce soir et qui ont la noble tâche de recueillir les questions des personnes accueillies, des professionnels, des familles, des partenaires, des CVS pour les problématiser sous une forme éthique et lancer la réflexion : l'objectif est de partager des idées, débattre sans jugement et trouver du mieux-être dans un problème mieux compris.

Nous voulons généraliser cette méthode qui consiste à ce que personne à l'APEI de Chambéry ne reste seul confronté à une difficulté, un problème, une impasse. La solitude génère du mal-être, de la démotivation, souvent de la colère ou de la frustration. Nous savons que le partage et la réflexion sont les carburants de la bientraitance et du bien vivre ensemble : alors faisons de cette pratique de réfléchir ensemble une habitude et une forte empreinte de notre Association.

Sous la houlette des 2 présidents de Chambéry et d'Aix-Les-Bains, les directeurs généraux, directeurs et cadres des sièges ont travaillé sur des projets communs. Comment améliorer la vie des enfants et adultes accueillis en faisant mieux collectivement ? Voilà le défi que nous avons relevé par binôme Chambéry/Aix. Ensemble, nous avons élaboré un plan d'action que nous avons soumis pour avis et parfois financement à nos autorités de contrôle.

Nous prenons le taureau par les cornes, dans un contexte de rigueur budgétaire : comment faire mieux et plus pour le même prix ? Nous pensons que c'est possible sans vendre son âme, en recherchant toutes les mutualisations qui deviennent possibles si elles ne remettent pas en cause nos principes, comme par exemple :

- la relation humaine provenant de la proximité,
- la participation des personnes : RIEN SANS NOUS, comme le revendique justement les personnes handicapées.

L'année 2016 a été encore une année de développement :

Nous avons ouvert 5 nouvelles places au SAVS, financées par le Conseil Départemental et nous en avons fléchi 3 pour des adultes diagnostiqués ASPERGER.

En partenariat avec tous les acteurs de l'autisme de Savoie, nous avons ouvert en mars 2016, la plateforme pour les AIDANTS de personnes avec troubles du spectre de l'autisme (TSA) et une section d'accueil de répit pour 6 « aidés ». Aujourd'hui, plus de 60 aidants sont accompagnés par PAM73 et un grand nombre d'enfants et quelques adultes profitent de nos séjours et activités de répit.

Le SAJ a ouvert 5 places d'accueil de jour pour adultes TSA, libérant ainsi quelques places à l'IME occupées dans le cadre de l'amendement Creton au profit de jeunes enfants.

2 SESSAD, polyhandicap et SAAGI, ont accueilli pendant un an, en sur effectif, 2 enfants chacun afin de répondre à des situations d'urgence. Quand il le faut, l'APEI de Chambéry démontre qu'elle sait se mobiliser pour rendre service même sans financement : l'intérêt des familles et des personnes accueillies prime avant tout.

Le SAAD service d'aide et d'accompagnement à domicile a ouvert en janvier 2016. Sa vocation est d'apporter, seulement aux personnes en situation de handicap de l'APEI, une aide à domicile prenant en compte le handicap mental, en fonction de leurs besoins et de leurs moyens. 2 prestations en 2016 et quelques nouvelles demandes en fin d'année.

En 2016, nous avons centralisé le service Hygiène sous la responsabilité d'un seul chef de service, Cyril Marciano. L'objectif que nous percevons déjà est la professionnalisation du management des 42 agents de service intérieur, leur accès à la formation continue et à un parcours professionnel interne. Grâce à cette montée de compétence, l'hygiène de nos établissements est mieux assurée, mieux tracée et la qualité de vie des résidents en tire un net avantage.

Je vais maintenant en venir à vous présenter un point sur les dossiers en cours par établissement, comme d'habitude j'actualise mes informations en ne restant pas bloqué à l'année 2016.

LA RESIDENCE DE LA REVERIAZ DEVIENT LA RYVIERAZ :

Les travaux de désamiantage ont ouvert le chantier, puis les fondations et aujourd'hui le gros œuvre est terminé. La livraison est prévue pour fin 2017/ début 2018.

Nous avons recruté une nouvelle chef de service qui a pour mission complémentaire d'aider au pilotage du grand mouvement qu'implique l'ouverture de la nouvelle résidence.

La fermeture de Barby et de Buisson-Rond signifie des déménagements et des mutations des salariés. Le Conseil d'Administration et les professionnels ont souhaité travailler à l'échelle de tout le foyer d'hébergement. C'est-à-dire que toutes les unités existantes évaluent leurs prestations et leurs spécificités. En parallèle, tous les résidents évaluent avec leurs familles et représentants légaux leurs besoins et leurs attentes dans le cadre de synthèses des projets personnalisés. Dans le même temps, les accompagnateurs réfléchissent à leur parcours professionnel et leur préférence éducative pour postuler sur l'unité de vie correspondant le mieux.

A la fin de ces analyses, nous essayerons d'installer chaque résident dans le logement qui répond le mieux à son projet et de même pour les salariés. Cette mission structurante est passionnante mais source de stress pour tous les acteurs de la vie de l'établissement. Elle fait l'objet d'une communication importante et élargie. Nous comptons sur les familles qui sont largement informées et impliquées, pour contribuer à la réussite de cet ambitieux projet.

La RYVIERAZ bénéficie du soutien financier de Chambéry Métropole, du Crédit Agricole, de la Caisse d'Épargne, de la Fondation de France, d'Action Logement, et nous espérons encore d'autres donateurs ou contributeurs dont nous attendons les positionnements.

L'ESAT DU NIVOLET :

Après l'inauguration du site Berlioz en avril 2016, les travaux de rénovation se sont poursuivis au Larzac et Châtaigniers. Sous la houlette des chefs d'atelier, le grand déménagement dû à la remontée de la Revéraz s'est très bien déroulé pendant l'été et en septembre 2016, tout le monde était à pied d'œuvre sans incident majeur. Maintenant, les travailleurs handicapés et leur encadrement apprennent tranquillement à vivre ensemble à Chambéry-Le-Haut.

Dans le même temps, les services communs se sont enfin installés et sont devenus autonomes dans leur nouveau bâtiment d'une dignité à la hauteur de leur mission.

PLATEFORME AUTISME MULTI-SERVICES DE SAVOIE - PAM73 :

Elle a ouvert en mars 2016 dans les locaux de Côté Verger au-dessus du SAJ. Un grand effort de communication a été fait et il faut attendre début 2017 pour constater que la greffe a pris. La file active des aidants vient d'atteindre l'objectif présenté à l'origine : + de 60 aidants soutenus. L'APEI de Chambéry et plus généralement la Savoie ont créé cette plateforme innovante, la 1^{ère} en France. D'autres départements y viennent avec le concours de l'ARS et bien sûr s'appuient sur notre expérience : nos cadres sont beaucoup sollicités...

PAM73 propose gratuitement des formations, des conférences, des groupes de parole, des accueils et activités de répit... et collecte aussi les données comme un observatoire afin d'alimenter l'étude des besoins pour les personnes avec TSA. N'hésitez pas à parler de PAM73 autour de vous aux personnes concernées par l'autisme.

LE SAJ, COTE VERGER :

Il a été inauguré en avril 2016. Les résidents de la villa Renée ont emménagé dans les appartements de la médiation locative à l'étage.

LA RENOVATION DE L'IME LE BOURGET A CHALLES-LES-EAUX :

Fin 2016, le bâtiment dit tampon a été livré. Il permet de faire les déménagements au fur et à mesure de l'avancée des travaux. La CNSA a accordé une subvention d'environ 300K€ pour financer cette lourde rénovation qui va s'échelonner sur 2 années encore.

La question à traiter en 2017 consiste en l'accompagnement du changement de prestataire en restauration afin qu'aucune atteinte ne soit portée à l'actuelle qualité des repas qui fait l'unanimité.

HOME-PARTAGE :

Fin 2016, nous avons ouvert un nouvel appartement à Saint-Alban-Leyse pour 3 colocataires qui vont profiter de notre médiation locative pour habiter dans un appartement rénové, accessible, respectant leur intimité tout en proposant un vivre ensemble accompagné pour éviter la solitude. Le Maire de Saint-Alban-Leyse nous a beaucoup soutenus dans la réalisation de ce projet avec la CARSAT, la MSA et le RSI.

LE FOYER DE VIE, LES PARELLES :

La commission associative, renforcée des professionnels et des représentants au CVS des personnes accueillies, travaille sur le projet d'extension de m² qui améliorera l'accueil des résidents. L'achat de ce bâtiment en 2015 nous a permis de dégager pour le financement quelques marges de manœuvre, complétées par des fonds propres de l'Association.

LE SAVS :

Au 1^{er} janvier 2016, ce sont 5 nouvelles places dont 2 ont été réservées à des personnes avec autisme en lien avec l'EMAAS (équipe mobile autisme adultes Savoie). **Le SAAD**, service d'aide et d'accompagnement à domicile a été agréé et il a commencé son activité en 2016 pour les personnes du SAVS et de Home-Partage qui le veulent.

POLYHANDICAP

Depuis septembre 2016, comme promis, une nouvelle commission associative s'est constituée pour traiter de la question du polyhandicap.

Elle a 2 missions :

1. Améliorer les conditions de vie, d'accessibilité et de confort pour les adultes polyhandicapés de la MAS Noiray.
2. Rechercher des solutions pour les jeunes adultes polyhandicapés bloqués en aménagement Creton au CME des Mésanges faute de nouvelles places créées sur la Savoie. Cette situation est d'autant plus périlleuse que cette absence de flux ne permet pas d'accueillir les jeunes enfants polyhandicapés qui attendent avec leur famille une place. Le CAMSP nous signale 17 enfants de moins de 6 ans sur leur liste.

LE FAM AUTISME

Fin décembre 2016, l'ARS et le Conseil Départemental ont autorisé l'APEI de Chambéry à créer 6 places de FAM pour des jeunes adultes avec TSA en aménagement Creton par une extension du FAM du Noiray. Cette bonne nouvelle, officialisée seulement en mars 2017, sera concrète vers la fin de l'année 2017 du fait des travaux et aménagements à réaliser.

Le FAM passera de 36 à 42 places, cela implique une réorganisation. Au regard des besoins, les professionnels envisagent la création d'une unité réservée aux résidents seniors accueillis pour leur proposer une prise en charge et un rythme de vie plus adaptés à leur âge. Nous en reparlerons dans le bilan 2017.

PCPE

Pendant l'été 2016, l'ARS a lancé un nouvel appel à candidature pour créer des pôles de compétences et de parcours externalisés.

Nous avons répondu avec l'APEI d'Aix-Les-Bains pour :

- Les enfants avec TSA accueillis à l'IME de Marlioz et de Challes-Les-Eaux et accompagnés par nos SESSAD.
- Les enfants polyhandicapés du CME les Mésanges et du SESSAD polyhandicap.

Dans les 2 cas, nous proposons de la guidance parentale et de l'accompagnement à domicile ou en milieu scolaire pour apporter une réponse définitive ou transitoire aux enfants en attente de place et leur famille. Le PCPE bénéficie d'un financement ARS qui permet d'appuyer les interventions sur des acteurs en activité libérale en complément des professionnels de nos établissements et services.

CPOM

Nous souhaitons faire un CPOM commun avec l'APEI d'Aix-Les-Bains mais cela n'a pas été possible pour cette fois. Nous avons seulement pu présenter des actions mutualisées dans les principes que j'ai décrits plus haut. Le contrat pluri-annuel d'objectifs et de moyens consiste à fixer l'activité des établissements et services pour les 5 prochaines années, ainsi que les financements qui nous seront accordés pour atteindre les objectifs fixés par les tarificateurs. Vous imaginez que ces engagements ne sont pas pris à la légère, car il s'agit d'un côté de fonds publics et d'un autre côté de la qualité de la prise en charge que nous aurons les moyens de donner.

Les négociations aboutiront début 2017 pour ce 2^{ème} CPOM qui ira de 2017 à 2021. Ce CPOM doit aussi être l'occasion pour nos 2 associations de préparer un projet commun afin d'être prêts à négocier ensemble un CPOM 3 fructueux pour tous.

Je dois maintenant conclure en remerciant tous les professionnels qui réalisent au quotidien une mission pas toujours facile, les assurer de notre compréhension et de notre soutien.

J'attire particulièrement l'attention de l'Assemblée Générale sur le travail réalisé par les équipes du siège. Comme vous l'entendez, chaque année nous ouvrons des places et des établissements, avec les moyens d'accompagnement nécessaires. En contrepartie, la charge de travail des services centralisés augmentent aussi sans renfort ni moyens supplémentaires. Convaincus de leur rôle dans la réalisation de la mission associative, les 20 salariés du siège sont très engagés et en votre nom, je veux les remercier ce soir.

Je vous remercie de votre attention, du travail a été fait, il en reste encore beaucoup et vous pouvez compter sur nous tous pour l'assumer.